

Eolien flottant et programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) :

la France doit accélérer dès maintenant pour mener le peloton de tête mondial !

Paris, le 21 novembre 2018

Alors que le Gouvernement publiera dans les prochains jours son projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la période 2019-2023, la filière industrielle française de l'éolien flottant représentée par **EOLFI, IDEOL, NAVAL ENERGIES, PRINCIPLE POWER, QUADRAN ENERGIES MARINES et SBM Offshore** se mobilise pour saisir dès maintenant le formidable potentiel de cette technologie éprouvée et compétitive, qui constitue le principal atout de notre pays pour réussir sa transition énergétique.

L'éolien flottant : l'atout français pour accélérer la transition énergétique

Avec un potentiel techniquement exploitable de 16 GW en 2040, l'éolien flottant peut produire autant d'électricité que 8 centrales nucléaires et **contribuer au mix énergétique de la France à hauteur de 14% du parc nucléaire actuel** (8 réacteurs sur 58). Le foisonnement de fermes d'éoliennes flottantes sur les côtes atlantique et méditerranéenne permettra une stabilité de la production : RTE (Réseau de Transport d'Electricité) a confirmé qu'**un volume de plusieurs gigawatts contribuera à l'équilibre du réseau** et, de fait, à la sécurité d'approvisionnement et l'indépendance énergétique de notre pays.

Une énergie compétitive et créatrice d'emplois

L'éolien flottant peut atteindre un prix de l'électricité compétitif à 60€ / MWh à l'horizon 2030, à condition de bénéficier d'un volume suffisant d'ici là : en effet, pour engager une baisse des coûts et atteindre sa pleine compétitivité, l'éolien flottant, comme tout autre mode de production, a besoin de volumes significatifs pour son lancement. Pour cela, notre filière demande que soit inscrit pour l'éolien flottant dans la PPE 2019-2023 une **répartition équilibrée entre les régions bénéficiaires et une progressivité des volumes des futurs appels d'offres commerciaux pour atteindre 3 à 5 GW en 2030**. Ces volumes reflètent les ambitions affichées par les Présidents des Régions Sud, Occitanie et Bretagne prêts à tout mettre en œuvre pour faciliter ce développement sur leurs territoires. Un volume initial dès 2019 de **3 x 250 MW réparti entre la Bretagne, l'Occitanie et la région Sud**, constituerait un compromis raisonnable entre budget et volumes nécessaires à une baisse des coûts.

L'éolien flottant constitue également un avantage majeur pour l'économie française, **sur son marché domestique comme à l'export**. En effet, la France a l'opportunité de **créer des milliers d'emplois sur ses territoires via la fabrication des composants des éoliennes (turbines, pales, flotteurs, systèmes d'ancrage, composants électriques, etc.), l'aménagement des ports et le développement de plateformes logistiques**. La France a également l'opportunité de conforter le leadership à l'international que certaines de ses pépites ont su démontrer jusqu'au Japon ; cependant, elle ne peut se permettre de se reposer sur ses premiers lauriers au moment où des entreprises étrangères annoncent et lancent des projets d'envergure aux 4 coins du monde. Ainsi, structurer la filière française de l'éolien flottant, c'est construire une industrie nationale d'avenir solide, compétitive et exportatrice.

Après les annonces de gouvernements successifs en faveur de la filière de l'éolien flottant (Manuel Valls en 2014, Ségolène Royal en 2016, Edouard Philippe en novembre 2017, Emmanuel Macron en juin 2018), rien ne justifie aujourd'hui de retarder le lancement des premiers appels d'offres commerciaux flottants : les trois Régions, qui se sont mobilisées dans la dynamique des fermes pilotes, sont prêtes à les accueillir dès l'an prochain. Les planifier au-delà de 2019 enverrait un contre-signal et briserait la dynamique actuelle du marché français, considéré comme pionnier et attractif. Il en résulterait un coup d'arrêt pour tous les acteurs de la filière - énergéticiens, industriels, fonds d'infrastructure... - prêts à se positionner en France dès 2019, qui logiquement se défieraient alors de notre marché. Car cela induirait :

- une incertitude pour les nombreux acteurs spécialisés et précurseurs, implantés en France depuis plusieurs années, voire un gel du savoir-faire en ingénierie. Or, ce sont ces entreprises qui créeront les emplois de demain si la croissance de la filière est au rendez-vous ;
- un ralentissement voire un arrêt des programmes d'investissements spécifiques consentis (ports en particulier) sur les façades françaises ;
- une opportunité manquée de prendre le leadership d'une nouvelle filière énergétique et industrielle mondiale, où plusieurs dizaines de milliards d'euros d'investissements sont attendus dans les prochaines années. L'éolien flottant étant une industrie lourde et capitalistique, seuls les précurseurs peuvent espérer prendre et conserver le leadership de cette filière industrielle, compétitive dès son éclosion.

Inscrire dans la PPE 2019-2023 pour l'éolien flottant une répartition équilibrée entre régions concernées et une progressivité des volumes des appels d'offres commerciaux vise à permettre à la France de répondre à un double enjeu : accélérer concrètement sa transition énergétique grâce à la massification apportée par l'éolien flottant et structurer une filière industrielle qui peut se placer dès maintenant en tête d'un marché mondial face à une concurrence internationale qui n'attendra pas.

Signataires :



Contacts presse

EOLFI : www.eolfi.com

Aude Ammeux | aude.ammeux@eolfi.com | +33 1 40 07 95 00
10, place de Catalogne, 75014 Paris

IDEOL : www.ideal-offshore.com

Marie Bayard-Lenoir | marie.bayard@ideal-offshore.com | +33 4 86 83 54 13
Espace Mistral Bat. B, 375 av. du Mistral, 13600 La Ciotat

NAVAL ENERGIES : www.naval-energies.com

Virginie Lemière | vlemiere@naval-energies.com | +33 6 76 65 87 69
40-42 rue du Docteur Finlay, 75015 Paris Cedex

PRINCIPLE POWER : www.principlepowerinc.com

Guillaume Ardoise | Gardoise@principlepowerinc.com
Parc Actimart Bat U, entrée 1 B, 13290 Aix-en-Provence

GRUPE QUADRAN ENERGIES MARINES - AGENCE EOLMED : www.eolmed.fr

Laurent Tokarski | l.tokarski@quadran-marines.com | +33 6 21 01 26 86
1288 avenue de la Mer, 11210 Port-la-Nouvelle